



# Transmettre votre exploitation agricole

Réussissez votre transmission en faisant le bon choix



Scannez ce QR code avec votre smartphone et accédez à toutes les infos... et plus !

Contact : 05 53 35 88 68



[f](https://www.facebook.com/dordogne.chambre-agriculture.fr) [t](https://www.twitter.com/dordogne.chambre-agriculture.fr) [i](https://www.instagram.com/dordogne.chambre-agriculture.fr) [y](https://www.youtube.com/dordogne.chambre-agriculture.fr) [in](https://www.linkedin.com/dordogne.chambre-agriculture.fr)  
[dordogne.chambre-agriculture.fr](http://dordogne.chambre-agriculture.fr)



**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE DORDOGNE

# Transmettre son exploitation

## ➤ Construire son projet de transmission en toute sérénité

Vous vous posez des questions sur la transmission de votre exploitation, qu'elle soit de structure individuelle ou sociétaire.

Contactez-nous le plus tôt possible afin de préparer votre projet.

A votre écoute, un conseiller répondra à toutes vos questions et vous orientera vers l'une des trois prestations proposées (conseil, diagnostic ou audit) en fonction de votre situation.

## ➤ Votre conseiller s'engage à...

- réaliser un diagnostic de l'exploitation en prenant en compte l'ensemble des composantes : gestion, humain, foncier, bâtiments, matériel, cheptel, productions, mode de commercialisation, contexte réglementaire, environnement socio-économique...
- déterminer le potentiel de votre exploitation
- rédiger l'offre de cession détaillée de votre exploitation.

## ➤ Pour quels avantages ?

- Je bénéficie d'un conseil personnalisé.
- J'accède à tous les outils pour entrer en contact dans les meilleures conditions avec le repreneur.
- J'identifie plus clairement les contacts pour faciliter mes démarches administratives.

## ➤ Comment se déroule la prestation ?

- Visite de votre exploitation suivie d'un entretien personnalisé.
- Réalisation d'un inventaire complet de votre entreprise pour clarifier votre projet de transmission et obtenir des informations juridiques, fiscales...
- Remise par votre conseiller d'un document de synthèse.
- Mise en place d'un plan d'actions et orientation vers les bons interlocuteurs.
- Inscription de votre exploitation au Répertoire Départ Installation (RDI).

## ➤ Tarifs

**Conseil d'accompagnement transmission** : gratuit (financement AITA).

**Diagnostic d'exploitation à céder** : financement AITA de 80 %.

**Audit d'exploitation** : sur devis.

### Pourquoi nous faire confiance

#### Une vision neutre

Nos conseillers apportent un regard extérieur ainsi qu'un conseil en toute objectivité et indépendance.

#### Notre valeur ajoutée

Nos conseillers transmission, spécialisés en conseil d'entreprise, proposent une approche globale pour auditer votre entreprise.

Ils s'appuient également sur un réseau reconnu des partenaires institutionnels, économiques, juridiques, indispensables à une transmission réussie (MSA, notaire...).

**Vous satisfaire,  
notre priorité !**



[www.afnor.org](http://www.afnor.org)  
Conseil-Formation

- > **l'écoute**  
proche pour mieux vous comprendre
- > **la réactivité**  
pour que vous gardiez une longueur d'avance
- > **l'efficacité**  
des prestations pertinentes au bon moment
- > **l'expertise**  
une large palette de compétences
- > **la clarté des informations**  
pour une relation en toute confiance
- > **l'éthique**  
des valeurs pour le respect de vos intérêts

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.